SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION **DES EAUX DE LA LYS**

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 23 Février 2017. Le quorum n'ayant pas été atteint le 3 Mars 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 10 mars 2017.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Cambien, Detournay, Dissaux,

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cauche, Evrard, Gosset, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot, Waymel.

Pouvoir de:

Mme Goube à M. Detournay

Vu le rapport nº 17-17

DECIDE

- d'autoriser la réalisation de la mission de maitrise d'œuvre des travaux de réfection de la station de Prémesques - 5ème tranche par la société Berim pour un montant de 14.445,00 € hors taxes, soit 17.334,00 € TTC,
- d'imputer la somme nécessaire sur le crédit inscrit au compte 23153.
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision et de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS: 5

<u>POUR</u>: 5

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Acte exécutoire déposé auprès 1 4 MARS 2017 de Monsieur le Préfet/le

Le Président,

Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX